



COMMUNIQUÉ

Taux pro/pro

Taux de promotion 2017-2019 pour les TSEF et IEF, et 2017 pour les ATMD :

CORPS ET GRADES		Pour mémoire			2017	2018	2019
		2014	2015	2016			
IEF	IDEF	11 %	11 %	11 %	11 %	11 %	11 %
TSEF	TSEF 2	12 %	12 %	12 %	12 %	12 %	12 %
	TSEF 1	9 %	9 %	9 %	9 %	9 %	9 %
ATMD	ATMD 1	30 %	25 %	20 %	20 %		
	ATPMD 2	10 %	10 %	10 %	10 %		
	ATPMD 1	25 %	25 %	25 %	25 %		

(arrêté du 13 octobre 2016)

Taux de promotion pour l'année 2016 des cadres de santé paramédicaux civils, des infirmiers de la défense et des ASHQC :

CORPS ET GRADES		Pour mémoire 2015	2016
Cadres de santé paramédicaux civils de la défense	Classe sup	7 %	7 %
Infirmiers de la défense	Classe sup	12 %	12 %
	Hors classe	10 %	10 %
AS-ASHQC	ASHQC Classe sup	/	10 %

(arrêté du 13 octobre 2016)



Le **SNPTP FO** ne peut que constater qu'il n'y a eu aucune évolution des taux pro/pro pour les trois prochaines années !

Le PPCR est passé par là (suppression des RTS, allongement de la carrière...). Tous les fonctionnaires comprendront pourquoi l'avancement de grade et de corps sera si difficile pour certains, voire inaccessible pour d'autres. Ce protocole aura aussi un impact sur les crédits formation, qui diminueront pour être finalement réduits à néant. Il est évident que le parcours professionnel de l'ensemble des filières technique et paramédicale sera impacté. Voici les conséquences du PPCR, cher à certains...

Le **SNPTP FO** a su prendre ses responsabilités sur ce sujet, et n'hésitera pas à le refaire sur tout autre sujet néfaste aux agents de notre ministère.

Paris, le 25 octobre 2016